

**RÉGIME
DE RETRAITE**
des groupes
communautaires
et de femmes

RAPPORT ANNUEL 2017

Des remerciements spéciaux

Deux organisations ont significativement soutenu le Régime depuis son démarrage. Nous reconnaissons leur contribution essentielle et leur adressons un remerciement pour tout ce qu'elles ont fait et tout ce qu'elles continueront de faire.



UQÀM Service aux collectivités
Université du Québec à Montréal



**RÉGIME
DE RETRAITE**
des groupes
communautaires
et de femmes

2415, rue Montgomery, Montréal (Québec) H2K 2S2
Téléphone : (514) 878-4473 Sans frais : 1-888-978-4473
Courriel : RRFS-GCF@regimeretraite.ca
www.regimeretraite.ca

Agence du revenu du Canada Numéro d'agrément : 1203231
Retraite Québec Numéro d'enregistrement : 38001

Table des matières



Message du comité de retraite.....	4
Message du secrétariat.....	6

LA SITUATION GLOBALE DU RÉGIME

Les actifs en croissance.....	9
Des frais en diminution progressive grâce aux adhésions et à la hausse des actifs.....	10
La situation financière estimée au 31 décembre 2017.....	12
L'indexation des rentes.....	12
Les placements du Régime en 2017.....	14
Le rendement de la caisse en 2017.....	17
La politique de placement et la structure de gestion.....	18

LE RÉGIME EN BREF

Les rencontres du comité de retraite et du comité exécutif.....	20
L'organigramme du RRFS-GCF.....	20
Les membres du comité de retraite.....	21
Les formations tournent.....	22
Le profil des groupes adhérents, des personnes participantes et des retraités.....	23



LE RÉGIME AURA BIENTÔT 10 ANS

À l'aube de nos 10 ans, le Régime se porte très bien. Le pari initial de créer un régime de retraite par et pour le personnel du grand secteur communautaire a été relevé avec brio. La santé financière, qui fait l'objet d'une présentation dans ce rapport, est excellente et le Régime poursuit ses activités avec confiance et sérénité.

L'année 2017 a été une année de développement et de consolidation. Développement puisque le Régime accueille plus de 41 nouveaux groupes membres en 2017 et 26 nouveaux groupes en 2018 au moment d'écrire ces lignes. On peut en conclure dès maintenant que la tournée provinciale de présentation et de formation 2017-2018 a porté fruit. Consolidation puisque le Régime dispose de nouveaux dispositifs pour servir ses membres et ses personnes participantes et assurer le versement des rentes promises.

L'une de nos grandes préoccupations a été de concilier notre volonté que nos choix reflètent les valeurs du communautaire avec la nécessité d'être performant au plan financier. Il faut assurer la sécurité des rentes promises et la pérennité du Régime. Alors que de nombreux employeurs du secteur privé mettent fin à leurs régimes à prestations déterminées pour des régimes d'épargne retraite, nettement moins payants et plus risqués pour les personnes participantes, nous démontrons année par année qu'un régime de retraite par financement salarial constitue le régime de retraite de l'avenir. Celui-ci concilie sécurité des prestations garanties à vie et stabilité de la cotisation, tant patronale que salariale. Nos personnes participantes et leurs employeurs ont confiance en leur régime de retraite à prestations déterminées au service de ses membres et en sont fiers. C'est le défi que nous relevons à chacune des rencontres du comité de retraite.

Adhésion à la Fiducie globale des régimes de retraite à risques partagés

Évoqué l'an dernier, le Régime s'est joint à la Fiducie globale des régimes de retraite à risques partagés (FG-RRRP) pour effectuer ses placements. D'ailleurs, Michel Lizée, membre indépendant de notre comité, a été nommé président du comité de placement de la Fiducie. Être membre de cette fiducie nous permet de mutualiser nos actifs avec d'autres régimes et ainsi diversifier les classes d'actifs. Nous investissons maintenant dans quinze fonds différents. Nous réduisons notre exposition aux fonds contenant

du pétrole et contribuons à la transition vers une économie plus verte. Ce regroupement nous donne également accès à des services-conseils pour la sélection et le suivi des gestionnaires que notre Régime n'avait pas les moyens de se payer tout seul. Nous sommes rassurés par la qualité des rapports et la richesse des informations faciles à comprendre. À terme, nos frais de gestion en matière de placement devraient diminuer en proportion de la hausse de nos actifs et de ceux de la Fiducie globale.

Nouveau règlement québécois sur les RRFS et deux demandes en suspens

Nos dix ans d'expérience nous ont permis d'identifier un certain nombre de corrections aux imprécisions et ambiguïtés du règlement de 2007 régissant les RRFS. Retraite Québec a accepté de créer un comité de travail formé des trois RRFS existants en 2015 pour réfléchir aux amendements à apporter. En juin 2017, un consensus s'est dégagé sur 13 des 14 enjeux soumis. Parmi les principaux changements au chapitre du financement, soulignons :

- la fin de l'obligation de financer un déficit de solvabilité (comme c'est le cas pour les autres régimes depuis 2015),
- une clarification pour énoncer clairement que le régime est en déficit actuariel seulement si l'actif est moins élevé que la valeur des rentes garanties dues à nos membres et
- à notre demande, un renforcement de la réglementation en matière de financement avec l'introduction de la règle qu'on ne peut pas utiliser les surplus à quelque fin que ce soit tant que toute l'indexation n'a pas été payée et que la réserve d'indexation n'est pas pleine.

Par ailleurs, Retraite Québec a décidé unilatéralement et lorsque les discussions étaient terminées de resserrer inutilement les règles pour l'utilisation de la réserve d'indexation en exigeant que celle-ci soit pleine avant de pouvoir indexer les rentes. Même dans le cas où la réserve serait pleine à 90 %, nous serions obligés de retarder indûment le versement de l'indexation alors que nous aurions les moyens de le faire sans exposer le Régime à un risque éventuel de déficit.

L'autre enjeu non résolu est notre volonté de garder les retraités « orphelins », c'est-à-dire de continuer le versement des rentes aux personnes dont le dernier employeur ferme ses portes ou quitte le Régime.

Retraite Québec avait promis à l'été 2017 qu'il remettrait sur pied un comité de travail avec les RRFS, dès janvier 2018, pour réfléchir à ces deux enjeux. Or, il nous annonce que la première rencontre aura lieu en septembre, en pleine campagne électorale alors que les responsables politiques ne seront plus là pour donner suite à ces échanges. Malgré leur lenteur, nous sommes déterminés à résoudre ce différend. Nous utiliserons toutes les actions à notre portée pour ce faire, autant sous le gouvernement actuel que sous celui qui le remplacera.

Évaluation actuarielle en date de décembre 2016

La publication du nouveau Règlement nous a amenés à produire une évaluation actuarielle. Effectuée en septembre 2017, celle-ci illustre la bonne santé financière du Régime et nous permet de voter l'indexation des rentes acquises pour les années 2014 à 2016. L'évaluation actuarielle nous indique qu'au 31 décembre 2016 nous disposons de 1,75 \$ pour chaque 1 \$ de rente garantie due aux membres. En tenant compte du 100 % de l'indexation promise, mais non garantie qui est à verser aux personnes participantes et retraitées en fonction de la situation financière du Régime, nous avons 1,11 \$ en caisse pour chaque 1 \$ à verser en rente garantie et en indexation éventuelle. Par souci d'économie, nous avons également décidé de ne pas procéder à une nouvelle étude au 31 décembre 2017 et de la reporter fin 2018.

Une nouvelle adresse

Devant la décision de la Maison Parent-Roback (où le secrétariat était hébergé) de déménager, l'achat d'un condo commercial a été effectué et est gage d'une stabilité des opérations courantes du Régime. Outre les bureaux des salariées, le local dispose de locaux permettant la tenue des rencontres des ins-

tances et de sessions de formations et de présentations. L'installation d'équipement permanent permet également l'accès facile aux visioconférences à coût raisonnable. La prévisibilité des frais d'exploitation du condo nous assure de mieux contrôler nos frais d'administration. La superficie du local nous permet de croire que le secrétariat s'y installera pour plusieurs années à venir.

Des arrivées et des départs au comité

À la dernière assemblée annuelle, Bouchra Klaoua et François Vermette n'avaient pas sollicité de nouveaux mandats. Ils ont été remplacés par Nathalie Babin et Moustapha Gueye. En début d'année 2018, Denise Côté a démissionné et a été remplacée par Anabelle Caron. Céline Béland, Pierre Riley et Charles Guindon ne renouvelleront pas leur mandat lors de la prochaine assemblée annuelle. Nous voulons remercier chaleureusement toutes les personnes qui nous quittent, les remercier de leur apport et de leurs idées pour développer le Régime et souhaiter la bienvenue aux nouvelles. Malgré ce mouvement, le comité de retraite, en continuité avec les valeurs qui nous animent depuis plus de 10 ans, a poursuivi ses travaux et a su s'adapter : la situation financière est bonne ; l'adhésion à la Fiducie globale se révèle un bon choix ; le nouveau Règlement sur les RRFS, malgré deux enjeux importants en suspens, s'avère une amélioration bien adaptée à la réalité des RRFS ; la tournée provinciale de présentation et de formation se terminant en juin 2018 a été un succès ; les membres du Régime utilisent de plus en plus les outils offerts pour améliorer la retraite du « monde communautaire », notre monde.

Nous sommes fiers du chemin parcouru.

Le comité de retraite

Les retraités « orphelins »

Retraite Québec veut nous obliger à les transférer chez un assureur si leur dernier employeur se retire du Régime

Notre différend avec Retraite Québec provient du fait que le Règlement nous interdit de continuer à verser la rente aux personnes retraitées dont le dernier employeur s'est retiré du Régime et à les transférer plutôt chez un assureur. Nos calculs indiquent que ce transfert implique une baisse importante des revenus que cette personne recevra pendant sa retraite, en particulier parce que sa rente ne sera pas indexée. Pourtant, l'option de les conserver avec nous serait facile à mettre en place : il s'agit d'écrire deux lignes dans un Règlement, comme c'est déjà le cas pour le régime de la construction, des CPE ou des techniciens ambulanciers. De plus, nous avons les moyens de continuer à verser leur rente : le niveau élevé de notre réserve d'indexation donne un coussin important qui permet de verser les rentes tout en maintenant la sécurité des prestations et la pérennité du Régime. Le manque d'écoute et d'ouverture de Retraite Québec tout au long des échanges a été choquant. Si cela ne change pas, il faudra que les élus interviennent avec la préoccupation de trouver une solution raisonnable qui ne pénalise pas nos personnes retraitées. Heureusement, nous savons que, pour la plupart de nos membres, l'enjeu se pose à moyen ou long terme et nous sommes persuadés de trouver une solution d'ici là.



UNE ANNÉE DE CHANGEMENT

Tout en maintenant les activités régulières du Régime, les quatre salariées du secrétariat du Régime ont dû composer avec l'achat d'un condo et un déménagement, l'adhésion à la Fiducie globale, un nouveau gardien de valeurs et une tournée provinciale de formation.

Un nouveau gardien de valeurs

L'adhésion du Régime à la Fiducie globale des régimes de retraite à risques partagés nous obligeait à migrer de Desjardins Assurances à Fiducie Desjardins. Il fallait donc que les 650 groupes membres du Régime puissent continuer à effectuer leurs remises mensuelles de cotisations. Nous voulons remercier tous nos employeurs qui sont restés vigilants et Desjardins Assurances qui a facilité la transition. Plusieurs groupes ont profité de l'occasion pour modifier leur mode de paiement, passant de l'envoi d'un chèque à un paiement électronique. Fiducie Desjardins est également notre gardien de valeurs : tout notre argent et les titres que nous détenons, de même que ceux de la Fiducie globale, sont entre leurs mains pour nous assurer d'une comptabilisation exacte et de leur sécurité.

Un déménagement

Contacteur un agent immobilier, vérifier le statut juridique du Régime, produire une offre et des contre-offres d'achat, faire inspecter le bâtiment, acheter un système téléphonique, signer les documents légaux, ce sont des activités coûteuses en énergie. Il faut ajouter le déménagement, l'aménagement, les liens avec les fournisseurs, etc. Bref, le secrétariat est heureux de savoir que l'on ne recommencera pas de sitôt. À part un arrêt de 3 jours, le service téléphonique et en ligne aux membres s'est poursuivi malgré tout. Les membres du comité exécutif et du comité de retraite s'y sont réunis et ont souligné le caractère à la fois agréable et fonctionnel de nos nouveaux quartiers. Les salariées apprécient beaucoup leur nouvel environnement de travail.

Nos partenaires



La firme d'actuaire PBI Conseillers en actuariat Ltée effectue une étude actuarielle qui évalue si le niveau des cotisations et les fonds en caisse sont suffisants pour payer les rentes acquises par les personnes participantes au Régime. Elle s'occupe, en lien étroit avec le secrétariat, de l'administration du Régime : suivre le versement des cotisations mensuelles et enregistrer les droits acquis par chaque personne. La firme soutient les travaux de la FG-RRRP et alimente son comité de placement.



Fiducie Desjardins (entreprises), instance fiduciaire du Mouvement Desjardins, est le gardien de valeur du Régime depuis février 2017. Elle distribue l'argent chez les gestionnaires de portefeuille retenus par la Fiducie globale et tient la comptabilité des titres détenus et des revenus encaissés.



Fiducie Globale
des Régimes de Retraite
à Risques Partagés

Le rôle de la FG-RRRP est de mettre nos actifs en commun avec d'autres régimes de retraite afin de réduire nos frais de gestion de placement et de bénéficier d'un choix élargi de gestionnaires. Cette initiative provient de notre firme d'actuaire, PBI, qui a proposé ce modèle à des régimes qui, comme nous, se définissent par le partage de risque entre les personnes participantes et où celles-ci exercent un contrôle sur l'administration du Régime. Les frais de la Fiducie globale incluent les services professionnels de PBI pour la sélection et le suivi des gestionnaires ainsi que la préparation des rapports au comité de placement de la Fiducie globale. Notre politique de placement, en particulier la répartition de nos actifs entre obligations, actions et immobilier, demeure la responsabilité exclusive du comité de retraite.

Une tournée de formation

Le Secrétariat à l'action communautaire et aux initiatives sociales, par l'entremise de Relais-femmes, a remboursé, en très grande partie, les frais reliés à une tournée provinciale de présentation du Régime et de formation (les régimes gouvernementaux et le nôtre, la préparation à la retraite, les aspects administratifs) auprès des non-membres et des membres du Régime. Se déplacer dans toutes les régions du Québec, même les plus éloignées où les frais de transport sont exorbitants, nous a permis de comprendre davantage les défis des personnes résidentes de ces régions à l'effet que le coût du transport est un obstacle majeur au développement régional. Pour la seule année 2017, nous avons effectué 97 formations et rejoint plus de 740 personnes provenant de centaines de groupes diversifiés du secteur communautaire. Nous continuerons à présenter le Régime ou à donner des formations sur demande : nous nous déplacerons au besoin et nous utiliserons nos équipements permanents de visioconférence.

Des outils individuels et leur utilisation par les personnes participantes

Le Régime a multiplié les outils individuels pour permettre aux personnes participantes d'augmenter leur revenu de retraite. Nous remarquons que ces outils (rachat d'années de service, cotisations volontaires, transfert de CRI et de REER ou d'un autre régime de retraite) sont de plus en plus compris et utilisés. Les employeurs aussi ont une meilleure compréhension du fonctionnement et utilisent le rachat d'années de service ou une augmentation momentanée ou permanente du taux de cotisation pour bonifier la rente de leur personnel. Selon une estimation récente, la part des actifs du Régime provenant de ces outils volontaires pourrait s'élever jusqu'à 16 %, un pourcentage significatif. Soulignons que très peu de régimes offrent une telle panoplie d'outils visant à augmenter la rente

garantie à vie de nos personnes retraitées, car elles impliquent un fardeau administratif important et augmentent le passif du Régime.

Une continuité dans le changement

Nous poursuivrons notre service aux groupes membres et aux personnes participantes, car c'est le cœur du travail que nous aimons faire. Nous savons que les groupes et les personnes participantes comptent sur ce soutien. Durant l'année, nous apporterons des améliorations à nos outils quotidiens (logiciel comptable, service bancaire, guide de procédures, etc.) qui nous permettront d'être encore plus efficaces et à l'écoute des membres du Régime.

L'équipe du secrétariat

*Maria Luisa Apaza, responsable de la comptabilité
Anne-Marie de la Sablonnière, responsable de la formation
Marie Leahey, coordonnatrice générale
Sylvia Roy, coordonnatrice administrative*



Lise Gervais

Lauréate 2018 du prix Reconnaissance pour la Faculté des sciences humaines, UQAM

La présidente du comité de retraite du Régime a été honorée cette année par l'UQAM. Ce prix souligne le cheminement exemplaire et l'engagement de Lise Gervais, tant pour la condition de vie des femmes par son travail à Relais-femmes que comme fondatrice du Régime. Nous nous joignons à Yolaine Frisko, féministe et retraitée du Régime, qui a écrit sur notre Facebook : « Bravo et Merci Lise pour ton implication, ton partage du savoir, pour ta passion des groupes communautaires et de femmes. Merci pour la mise sur pied d'un régime de retraite pour toutes ces travailleuses et tous ces travailleurs du milieu communautaires et qui auront aussi de meilleures conditions de vie à leur retraite. »





La situation globale du Régime au 31 décembre 2017

Des actifs en croissance

Notre actif total a augmenté de 25 % en 2017 pour atteindre 55,9 millions de dollars. Les nouvelles cotisations expliquent plus de la moitié de cette hausse de l'actif. On trouvera plus bas les sources d'augmentation et de diminution de l'actif pour l'année 2017, telles qu'elles apparaissent dans nos états financiers.

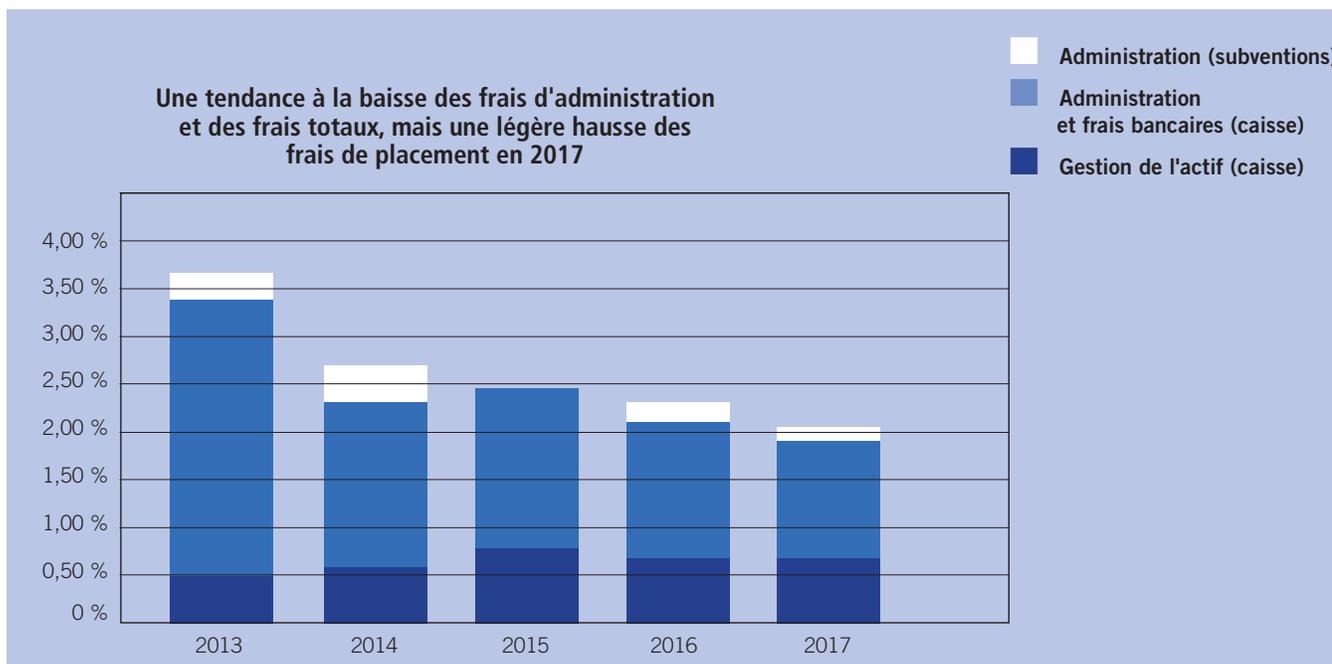
Tableau 1 – État de l'évolution de l'actif net pour l'année 2017

Actif disponible au début :		45 142 696 \$	
Augmentation de l'actif		Diminution de l'actif	
Cotisations patronales	4 140 445 \$	<u>Frais d'administration</u>	
Cotisations salariales régulières	3 407 751 \$	Salaires et charges sociales	286 489 \$
Cotisations salariales volontaires	635 731 \$	Honoraires — Actuariat	255 362 \$
		— Autres	7 891 \$
Rachats - employéEs	470 466 \$	Dépenses de bureau	59 992 \$
Rachats – employeurs	123 003 \$	Déplacements et représentation	23 565 \$
	8 777 396 \$	Frais d'enregistrement	56 162 \$
Revenus de placements	4 209 214 \$	Formation	15 128 \$
		Assurances	7 752 \$
		Amortissement	1 575 \$
		Frais d'administration	713 916 \$
		Moins subventions et autres revenus	(46 603 \$)
		Frais d'administration - total	667 313 \$
		Frais bancaires	4 480 \$
		Frais de gestion des placements	
		Frais des gestionnaires	233 633 \$
		Gardien de valeurs	23 985 \$
		Honoraires-conseils en placement (PBI)	44 152 \$
		Assurance responsabilité	3 745 \$
		Total — frais placements	305 515 \$
		Rentes	139 509 \$
		Remboursements	699 391 \$
		Transferts à d'autres régimes	413 628 \$
	12 986 610 \$		2 229 836 \$
Actif net disponible pour le service des prestations à la fin de l'exercice :		55 899 470 \$	

Des frais en diminution progressive grâce aux adhésions et à la hausse des actifs

La caisse de retraite a assumé l'ensemble des frais d'administration et de gestion du Régime. Le graphique qui suit permet de comprendre l'évolution des frais d'administration et de gestion en pourcentage de l'actif moyen au cours des 5 dernières années :

Graphique 1 et tableau 2 — Évolution des frais d'administration et de gestion en pourcentage des actifs moyens en caisse, 2013 à 2017



	2013	2014	2015	2016	2017
Administration (subventions)	0,16 %	0,30 %	0,00 %	0,10 %	0,09 %
Administration et frais bancaires (caisse)	2,88 %	1,81 %	1,85 %	1,54 %	1,35 %
Gestion de l'actif (caisse)	0,53 %	0,55 %	0,63 %	0,60 %	0,61 %
TOTAL – En % de l'actif moyen	3,57 %	2,66 %	2,48 %	2,24 %	2,06 %

Le graphique et le tableau permettent de constater que les **frais totaux d'administration et de gestion des placements** ont diminué de 3,57 % à 2,06 % de l'actif moyen entre 2013 et 2017. Notre régime est encore jeune. Les nouvelles adhésions et le fait que les cotisations d'une année sont nettement plus élevées que les rentes et remboursements alimentent notre croissance des actifs, ce qui contribuera à réduire progressivement les frais du Régime en pourcentage de l'actif moyen de l'année. Nous considérons que ces frais sont encore trop élevés pour le moment, ceux-ci se rapprochant de ceux exigés par des REER. Mais, contrairement aux REER, les nôtres continueront de baisser.

Les **frais d'administration** payés à même la Caisse ont connu cette année une baisse appréciable en pourcentage de l'actif total de 1,54 % à 1,35 %. Deux facteurs principaux expliquent cette baisse. Tout d'abord, le nombre des employées au secrétariat est demeuré stable malgré que le nombre d'adhésions continue toujours d'augmenter, de même que les appels des membres et des employeurs pour obtenir des renseignements et les demandes de toute nature. Par ailleurs, nous avons bénéficié, par l'entremise de Relais-femmes, d'une subvention versée par le SACAIS qui finance une partie de notre programme de formation : nous avons multiplié les formations dans les régions plus éloignées de Montréal où les coûts de transport et d'hébergement sont très élevés.

Depuis le 31 janvier 2017, notre Régime de retraite a adhéré à **la Fiducie globale des régimes de retraite à risques partagés**. Avec l'adhésion d'un dixième régime, le Régime de la Société de transport de l'Outaouais, l'actif sous gestion s'élève à 416 millions \$, un montant qui nous offre beaucoup plus d'options de placement avec des frais plus bas que si nous étions seuls.

Nos frais de gestion des placements ont diminué de 2016 à 2017 de 0,60 % à 0,52 % si on ne tient pas compte des honoraires de PBI pour ses conseils en placements à la Fiducie globale. C'est ce qu'illustre le tableau 3.

Tableau 3 – Frais de gestion des placements, en \$ et en % de l'actif moyen, 2016-2017

	2017		2016	
	\$	% actif moyen	\$	% actif moyen
Frais de gestion des placements				
Honoraires Gardien de valeurs	23 895 \$	0,05 %	7 000 \$	0,02 %
Assurance — responsabilité fiduciaire	3 745 \$	0,01 %		
Frais et honoraires des gestionnaires selon les états financiers	233 633 \$	0,47 %	39 686 \$	0,10 %
Prélevés par gestionnaires des fonds et ajustements Fonds immobilier Fiera	- 1 412 \$	- 0,003 %	192 850 \$	0,48 %
Frais de gestion des placements	259 951 \$	0,52 %	239 536 \$	0,60 %
Honoraires PBI-Conseils en placements	44 152 \$	0,09 %		
Total, incluant honoraires-conseils en placements	304 103 \$	0,61 %		

Deux remarques importantes s'imposent. Tout d'abord, notre passage de Desjardins Assurances à la Fiducie globale change considérablement la présentation des états financiers. Chez Desjardins Assurances, comme on peut le constater pour l'année 2016, les gestionnaires des fonds d'obligations et d'actions prélevaient *directement* leurs honoraires dans le fonds géré par eux : ces montants n'apparaissaient pas dans nos états financiers, qui affichaient des frais de gestion des placements d'à peine 46 686 \$; toutefois, la valeur des fonds et leur rendement étaient réduits d'autant. À compter du 31 janvier 2017, les frais facturés apparaissent clairement dans nos états financiers. La seule portion qui demeurera « cachée » sera les frais prélevés dans la vingtaine de fonds sous-jacents d'un fonds de fonds en immobilier mondial géré par UBS, où nous investissons depuis la fin 2017.

La deuxième remarque porte sur les honoraires de PBI comme conseiller en placements pour la Fiducie globale. Ceux-ci augmentent légèrement nos frais totaux de gestion des placements de 2016 à 2017, passant de 0,60 % à 0,61 % de l'actif. Ce choix demeure justifié tout d'abord parce que le Régime de retraite, avec les actifs dont il dispose maintenant, avait besoin d'un plan de relève et ne pouvait plus compter sur les seules ressources d'une personne, Michel Lizée, qui, de surcroît, n'avait pas accès aux indispensables bases de données sur les performances des gestionnaires œuvrant sur le marché canadien. De plus, après analyse de la structure et de la performance du portefeuille au 31 décembre 2017, on constate que la performance sur 4 ans du portefeuille actuel de la Fiducie globale, par rapport à celui que nous avons, affiche une nette surperformance en termes de rendement accru ou de baisse du risque, notamment dans les marchés baissiers. Bref, nous en avons pleinement pour notre argent. Avec la croissance des actifs de la Fiducie globale, ces frais diminueront en pourcentage de l'actif, à moins qu'entre temps nous choisissons des classes d'actifs plus coûteuses et plus performantes en termes de rendement/risque.

La situation financière estimée au 31 décembre 2017

Le comité de retraite a réalisé sa dernière évaluation actuarielle au 31 décembre 2016. La prochaine est exigible au plus tard le 31 décembre 2019.

L'actuaire a estimé les taux de capitalisation et de solvabilité au 31 décembre 2017. Ce taux estimé s'élevait alors à 174 %; nous disposons donc de 1,74 \$ pour chaque 1 \$ de rente garantie due aux membres. Un niveau de capitalisation de 174 % implique que la réserve pour indexation est plus que pleine. Cela indique que nous avons aujourd'hui assez d'argent pour indexer toutes les rentes à 100 % de l'inflation jusqu'au décès de la dernière personne retraitée. Rappelons que la décision d'indexer ou non doit se prendre à chaque évaluation actuarielle sur la base de la situation financière du Régime.

La solvabilité du Régime s'élevait à 106,2 %. Avec l'adoption d'un nouveau Règlement en septembre dernier, la solvabilité n'a plus d'impact sur le financement du Régime. Le taux de solvabilité continue à être utilisé pour calculer les montants à verser pour les personnes qui quittent le Régime; il est calculé sur la base des taux d'intérêt pour les obligations du gouvernement fédéral, un taux qui sous-estime nettement notre rendement futur et réduit donc artificiellement le taux de solvabilité affiché.

L'indexation des rentes

À la suite du dépôt en septembre 2017 de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2016, le comité de retraite a indexé les rentes de 2014 à 2016. Notre politique de financement accorde la priorité, faut-il le rappeler, à la sécurité des prestations acquises et à la stabilité de la cotisation pour les participantes et les participants actifs. Compte tenu de l'évolution de la situation financière du Régime, ses membres auront la satisfaction de savoir que la valeur de la rente acquise a suivi l'évolution du coût de la vie jusqu'à la dernière évaluation actuarielle du 31 décembre 2016. C'est ce qu'illustre le tableau suivant :

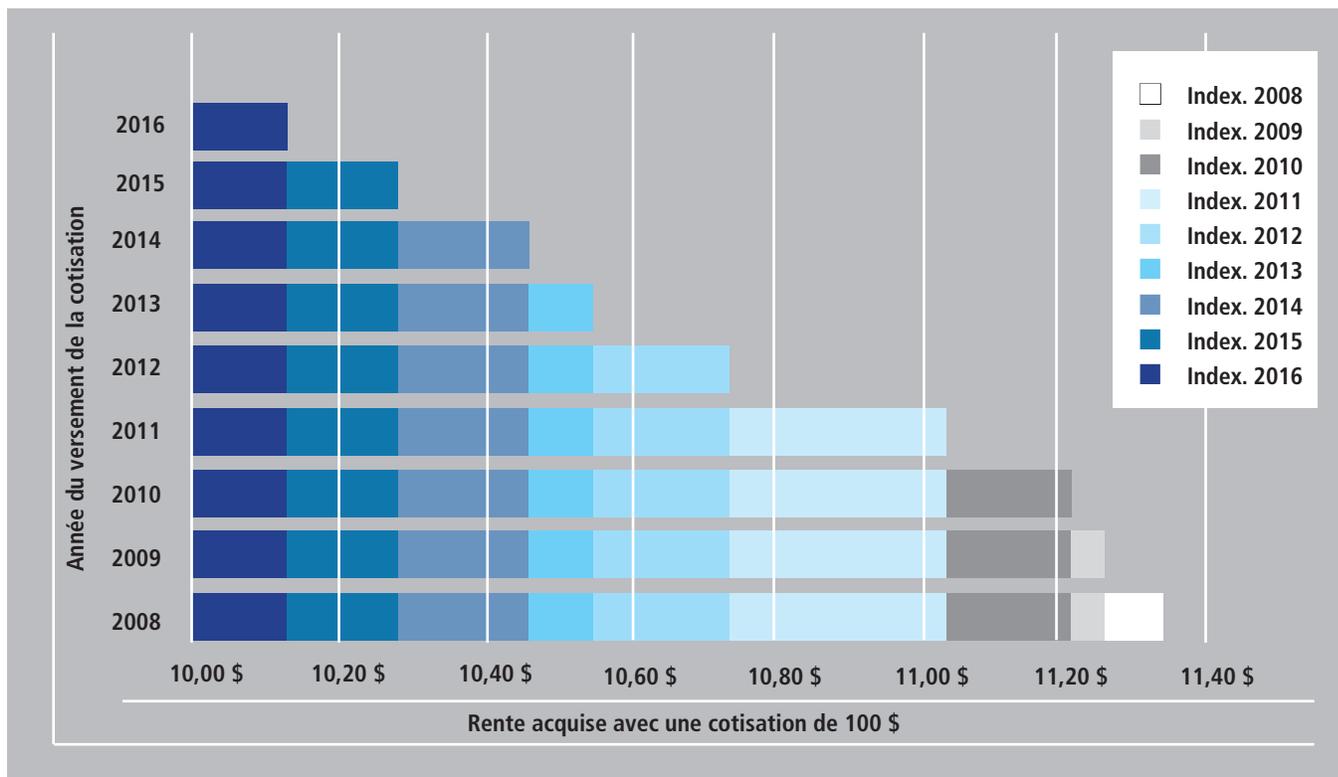
Tableau 4 — Inflation annuelle depuis 2008 et indexation accordée par le Régime

Année	Inflation (hausse du coût de la vie) pendant cette année	Indexation accordée au mois de	Pour les rentes et rachats acquis en...	Valeur de la rente annuelle achetée avec une cotisation de 100 \$
2008 *	0,62 %	Juillet 2011	2008	11,33 \$
2009	0,4 %	Juillet 2011	2008 et 2009	11,26 \$
2010	1,7 %	Juillet 2011	2008 à 2010	11,22 \$
2011	2,8 %	Juillet 2014	2008 à 2011	11,03 \$
2012	1,8 %	Juillet 2014	2008 à 2012	10,73 \$
2013	0,9 %	Juillet 2014	2008 à 2013	10,54 \$
2014	1,8 %	Octobre 2017	2008 à 2014	10,45 \$
2015	1,2 %	Octobre 2017	2008 à 2015	10,26 \$
2016	1,4 %	Octobre 2017	2008 à 2016	10,14 \$
2017	1,5 %			10,00 \$

* Inflation pour la période d'octobre à décembre 2008 seulement.

Une autre façon d'illustrer l'impact de l'indexation est de regarder le graphique suivant :

Graphique 2 — Évolution de la rente achetée par 100 \$ de cotisation selon l'année où la cotisation a été versée



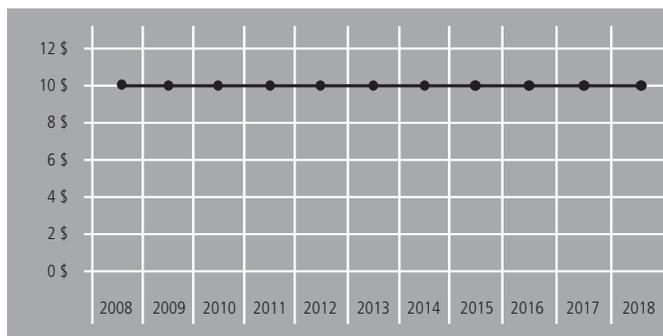
L'indexation accordée pour les rentes acquises de 2008-2016 fait maintenant partie de la rente garantie à chaque personne participante et ne pourra pas être réduite à l'avenir, quelle que soit notre situation financière.

Les graphiques suivants décrivent l'évolution du taux de solvabilité et du coût normal depuis le début du Régime.

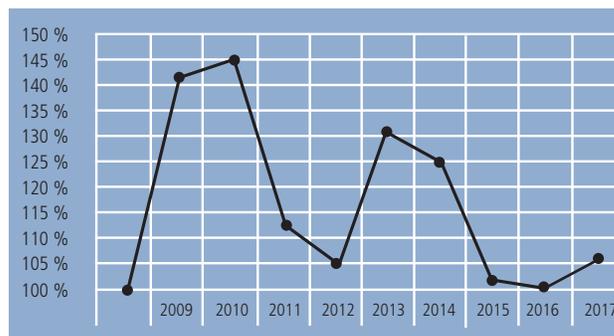
Graphiques 3 et 4 — Évolution de la formule de rente et du taux de solvabilité depuis le démarrage du Régime de retraite

Une formule de rente stable depuis le début

Rente achetée avec une cotisation régulière



Taux de solvabilité au 31 décembre



LES PLACEMENTS DU RÉGIME EN 2017

Notre première année au sein de la fiducie globale des régimes de retraite à risques partagés (FG-RRRP)



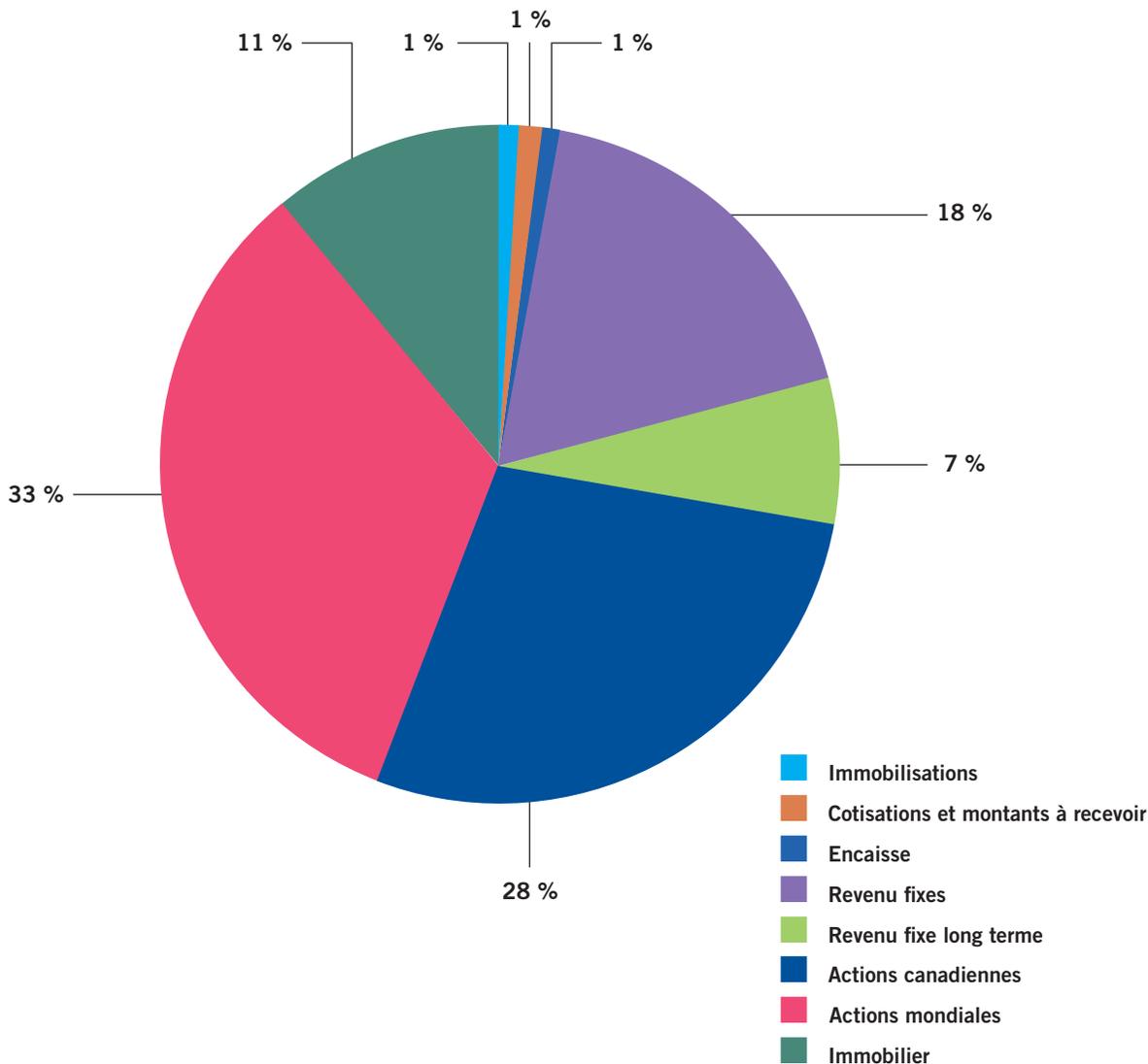
Fiducie Globale
des Régimes de Retraite
à Risques Partagés

Rappelons que tous nos capitaux se retrouvent au 31 décembre 2017 dans des fonds communs de placement choisis par le comité de placement de la **Fiducie globale des régimes de retraite à risques partagés**. Nous y siégeons et Michel Lizée, notre membre indépendant, préside le comité de placement de la Fiducie globale. Fiducie Desjardins assure la garde de valeurs pour la Fiducie globale

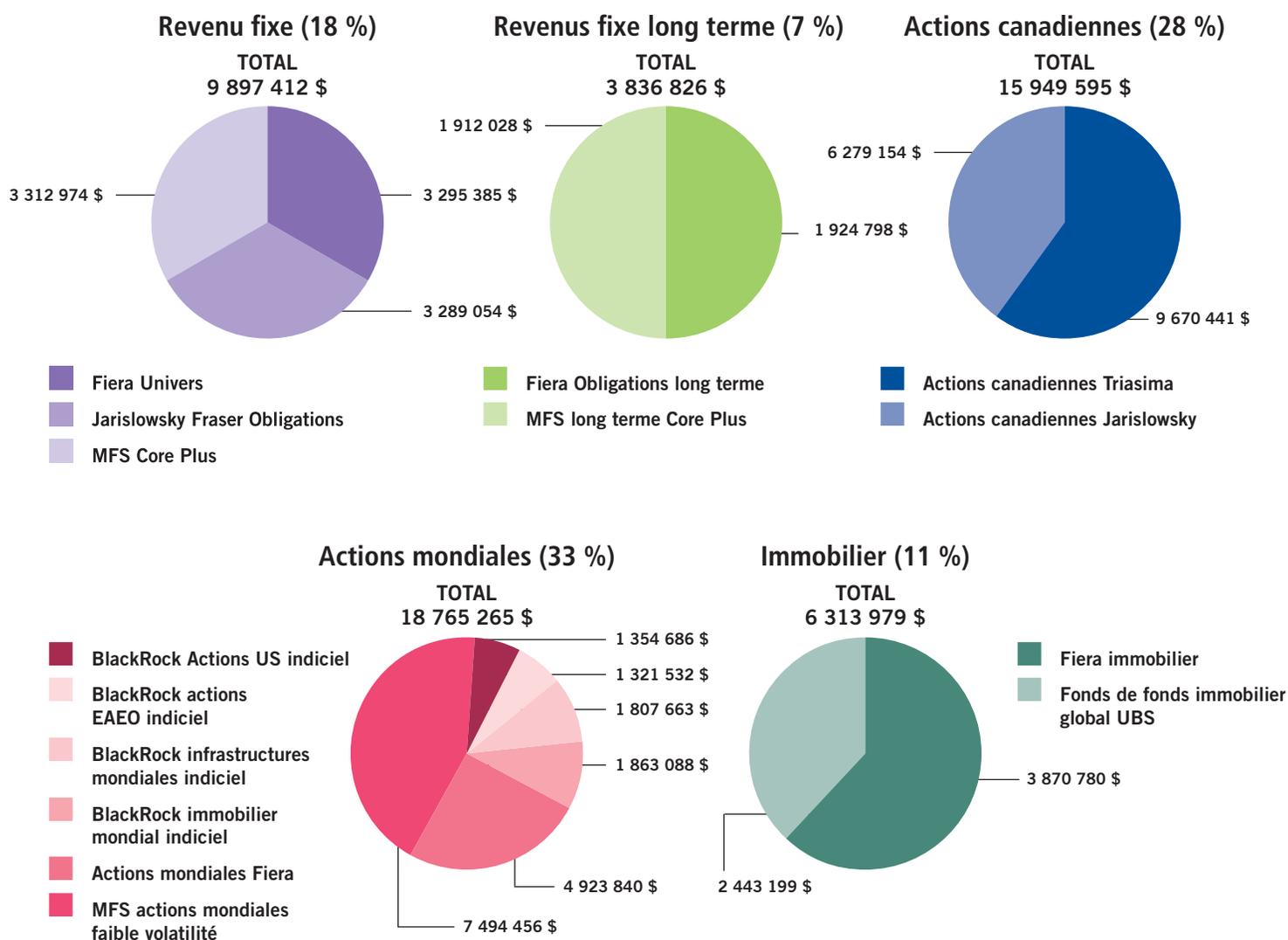
et pour chaque caisse de retraite qui y participe ; son mandat est de s'assurer de l'intégrité et de l'exactitude des montants dans les fonds et que personne ne met ses mains dans la caisse.

Au 31 décembre 2017, les actifs du Régime sont investis dans les classes d'actifs et les Fonds suivants :

Graphique 5 — Répartition des actifs du Régime au 31 décembre 2017



Graphique 5 suite — Répartition des actifs du Régime au 31 décembre 2017



Quelques faits ressortent de ces graphiques :

- Afin d'éviter de mettre tous nos œufs dans le même panier, nous sommes fortement diversifiés par classes d'actifs et par fonds. On note 15 fonds différents. Le fonds détenant la pondération la plus élevée est le fonds d'actions canadiennes de Triasima avec 14 % des actifs totaux.
- Nous avons réduit en 2017 de 4 % la pondération en obligations pour les transférer vers l'immobilier direct. Compte tenu des bas taux d'intérêt, il était plus payant de transférer ces obligations vers l'immobilier qui offre des rendements plus élevés et relativement stables sans être trop corrélé avec les actions, plus risquées. La pondération en immobilier passe de 7 % au début 2017 à 11 % à la fin de l'année, et atteindra bientôt 15 %.
- Afin de réduire les frais de gestion en actions internationales tout en maintenant notre exposition à cette classe d'actifs, nous avons investi, vers la fin 2017, dans 4 fonds indiciels BlackRock (en bas à gauche dans le graphique 5). La brève période d'investissement en 2017 n'a pas concrétisé l'économie de frais attendue, mais celle-ci se reflétera mieux en 2018.
- Afin de diversifier nos placements en immobilier, nous ajoutons un fonds de fonds immobilier global qui regroupe une vingtaine de fonds immobiliers dans différents pays sélectionnés par Global Multi-Managers de la firme UBS. Cela implique toutefois des frais de gestion plus élevés; cependant, nous estimons plus prudent de ne pas être exposés uniquement au marché immobilier canadien.
- L'ajout des « immobilisations » cette année reflète l'achat par le Régime du condo commercial dans lequel notre secrétariat est hébergé. Nous avons ainsi des locaux adéquats pour plusieurs années, sans être exposés au risque de hausses de loyer déraisonnables.

Les états financiers du Régime au 31 décembre 2017, disponibles sur le site Internet du Régime, présentent à la note 4 une ventilation plus détaillée des actifs du Régime de retraite. Par-delà le caractère technique de cette note, le principal message à retenir est : nos actifs sont diversifiés chez plusieurs gestionnaires, dans un grand nombre de titres, de secteurs industriels et de pays, avec un grand éventail d'échéances (obligations) et de cotes de crédit. Nous respectons le principe de base en placement selon lequel on ne doit pas mettre tous ses œufs dans le même panier.

Certains développements récents en placements devraient vous intéresser :

- La décision d'investir dans deux nouveaux fonds a été prise en 2017. Cependant, étant sur une liste d'attente, l'argent n'avait pas encore été appelé par le gestionnaire à la fin de l'année. Il s'agit du fonds d'**obligations vertes Alphafixe** et du **fonds d'actions québécoises Eterna**.
- Anticipant une performance comparable à nos autres fonds d'obligations, le choix du **fonds d'obligations vertes d'Alphafixe** répondait à la préoccupation des membres du comité de placement de la Fiducie globale de contribuer à la transition vers une économie plus verte pour faire face aux changements climatiques.
- Notre motivation pour le **fonds d'actions québécoises Eterna** était d'abord financière : avoir un portefeuille plus diversifié (les actions canadiennes sont fortement concentrées dans les ressources minières et pétrolières ainsi que les banques, contrairement aux actions québécoises) et ainsi réduire le risque et augmenter le rendement du portefeuille canadien dans son ensemble. Les membres du comité de placement étaient cependant conscients et satisfaits que ce fonds ait un impact plus direct sur les entreprises et l'économie québécoises.
- Malgré l'absence de fonds d'actions étiquetés socialement responsables, mentionnons que nous investissons dans **deux fonds sans pétrole. Le fonds d'actions mondiales Fiera** ne détient pas de titres énergétiques et de matériaux. Ses gestionnaires recherchent avant tout des firmes où l'équipe de direction a une capacité démontrée de pouvoir influencer favorablement les résultats. Ce n'est clairement pas le cas dans ces deux secteurs où tout dépend du prix de l'énergie ou des matériaux; hautement cyclique, ils représentent un risque matériel au plan environnemental et social. Les gestionnaires n'anticipent pas de détenir de l'énergie ou de matériaux au cours des 15 prochaines années. **Le fonds d'actions québécoises Eterna** n'en détient pas non plus puisqu'il n'y a pas de pétrolières québécoises.
- De plus, en conclusion d'un dialogue entre la Fiducie globale, PBI et la firme **Triasima**, celle-ci a accepté que sa politique de droits de vote en actions canadiennes soit régie par la **Politique de droits de vote du groupe Caucus du Groupe Investissement Responsable (GIR)**, une politique à l'avant-garde sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. La firme est devenue signataire de Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies.
- Depuis le début 2018, la Fiducie globale a décidé d'investir dans deux fonds additionnels : un fonds d'hypothèques commerciales pour diversifier le revenu fixe à long terme géré par la firme canadienne Phillips Hager & North (PH&N) et le Fonds de dette d'infrastructures Stonebridge, un fonds dans lequel était déjà investi le Régime de retraite des employés de la Société de transport de l'Outaouais. Rappelons que nous ne sommes pas investis dans la classe d'actifs « Dette d'infrastructures » en raison des objections du comité de retraite à l'effet que cette classe d'actifs inclut des partenariats publics privés (PPP), une forme de privatisation selon nous des services publics à laquelle s'opposent plusieurs groupes du mouvement communautaire. Ce choix entraîne un rendement plus faible de notre classe d'actifs obligations, ce qui constitue l'une des raisons de la pondération plus élevée en immobilier afin de compenser cette perte.

Le rendement de la caisse en 2017

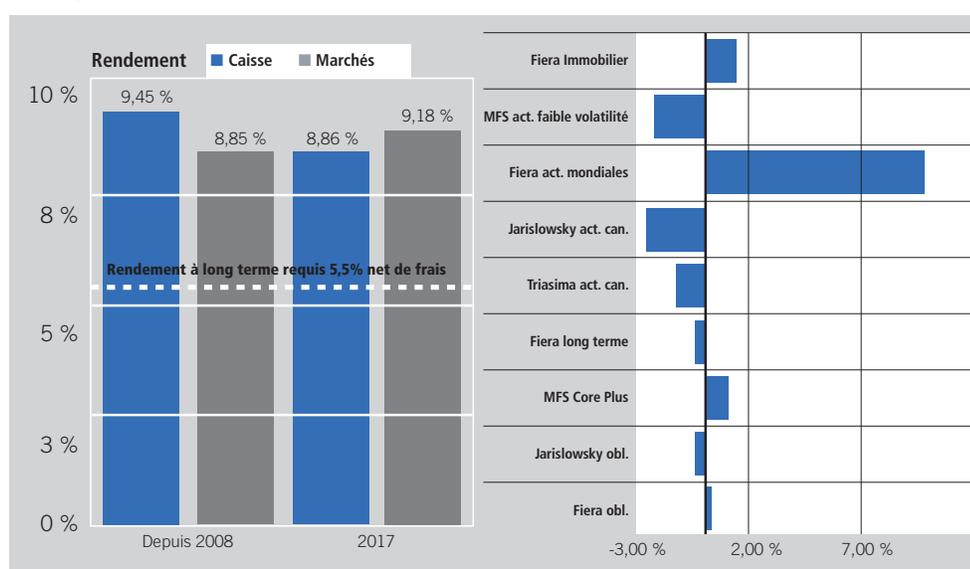
La caisse a réalisé, en 2017, un rendement brut de 8,86 %. En tenant compte des frais d'administration et de gestion de 2,06 %, ce rendement est supérieur à celui attendu à long terme par l'actuaire pour financer les rentes, soit 5,5 % net de frais.

Par rapport aux marchés dans lesquels nous sommes investis, nos gestionnaires ont, en 2017, moins bien fait que les marchés (8,86 % vs 9,18 %, une sous-performance de 0,32 %). Le graphique 6 illustre ces deux points.

Cette sous-performance provient surtout des gestionnaires d'actions canadiennes (6,57 % vs 9,10 %, une sous-performance de 2,53 %), tandis que, globalement, les gestionnaires en revenu fixe et en actions mondiales ont fait mieux. Mais, sur un horizon de 4 ans, nos gestionnaires actuels en actions canadiennes ont fait mieux que le marché canadien (8,84 % vs 7,57 %) : nous ne remettons donc pas en question la structure de gestion actuelle sur leur seule mauvaise performance en 2017.

Le graphique 7 illustre que certains gestionnaires surpassent les marchés tandis que d'autres sous-performent.

Graphiques 6 et 7 — Valeur ajoutée (soustraite) de la caisse totale et des gestionnaires pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017



Le tableau suivant rappelle le rendement de la caisse de retraite et sa valeur ajoutée sur une base annuelle au cours des 5 dernières années.

Tableau 5 — Rendement annuel (avant déduction des frais d'administration et d'investissement) et valeur ajoutée de la caisse, 2013 à 2017

	2017	2016	2015	2014	2013
Caisse	8,86 %	9,10 %	4,13 %	10,30 %	14,25 %
Portefeuille de référence	9,18 %	9,33 %	3,05 %	10,98 %	11,07 %
Valeur ajoutée	-0,32 %	-0,23 %	1,08 %	-0,68 %	3,18 %

Depuis sa création en octobre 2008, le Régime a réalisé un rendement annualisé de 9,45 %, avant de prendre en compte les frais d'administration et de gestion; c'est donc 3,95 % de plus que le rendement à long terme attendu par l'actuaire et 0,60 % de plus que les marchés dans lesquels nous sommes investis. Autant les dernières années ont été généralement favorables au niveau du rendement absolu (par rapport au 5,5 % net de frais), autant elles ont été difficiles par rapport aux marchés, car nos gestionnaires, en actions en particulier, ont été embauchés pour leur aptitude à protéger le capital dans les périodes de baisse de marché. L'environnement actuel de marché haussier est donc plus épineux pour eux. Voilà pourquoi plusieurs de nos gestionnaires d'actions ont sous-performé les marchés en 2017, ce qui explique notre rendement inférieur de 0,32 % par rapport aux marchés dans lesquels nous sommes investis. L'exception est Fiera actions mondiales qui a réalisé un rendement de 23,36 %, soit 9 % de mieux que le marché des actions mondiales (14,96 %).

La politique de placement et la structure de gestion

La répartition de nos actifs entre différentes classes d'actifs relève du comité de retraite. Comme nous l'avions annoncé dans le rapport annuel 2016, nous sommes actuellement dans une période de transition pour faire passer la pondération de fonds en immobilier de 7 % en juin 2017 à 15 % bientôt. Le problème est qu'il faut se mettre dans une liste d'attente avec les autres investisseurs qui veulent investir dans ces fonds, la logique étant que le capital n'est appelé que lorsqu'il y a un investissement dans un ou des nouveaux immeubles qui requièrent un apport de capital. Notre pondération par classes d'actifs visés, une fois pleinement investis, est celle qui apparaît dans le tableau 6. On trouvera dans la colonne de droite les fonds dans lesquels nous sommes investis dans chaque classe d'actifs, ces fonds ayant été sélectionnés par le comité de placement de la Fiducie globale.

Tableau 6 — Politique de placement de notre régime de retraite depuis le 1er janvier 2018 et liste des fonds dans lesquels nous sommes investis

Classe d'actifs	Répartition des actifs	Liste des fonds où nous sommes investis
Revenus fixes (1-30 ans)	15 %	Fiera obligations univers, Jarislowsky Fraser obligations, MFS obligations Core plus, Alphafixe obligations vertes (<i>en cours</i>)
Revenu fixe — long terme (10-30 ans)	7 %	Fiera – Obligations corporatives 10 ans et plus, obligations provinciales 10 à 20 ans et 20 ans et plus, MFS obligations long terme Coreplus, Fonds fiduciaire de retraite d'hypothèques à long terme PH&N (<i>en cours</i>)
Actions canadiennes	30 %	Jarislowsky actions canadiennes, Triasima actions canadiennes, Eterna actions québécoises (<i>en cours</i>)
Actions étrangères	33 %	Fiera Actions mondiales, MFS actions mondiales faible volatilité Fonds indiciels BlackRock : actions américaines, actions internationales, infrastructures cotées en bourse, fiducies immobilières
Immobilier	15 %	Fiera Properties Core Fund, UBS (Canada) Global Real Estate Funds Selection Trust

On remarquera que 61 % de nos actifs sont gérés par des firmes dont les équipes de gestion sont au Québec. PBI et le comité de placement de la Fiducie globale portent une attention à cet aspect lors de l'embauche d'un nouveau gestionnaire tout en tenant compte de la performance financière, de la gestion du risque, de l'organisation de la firme, de son approche en placements et des frais exigés.

Sur la base des rendements obtenus et en déduisant les frais d'administration et de gestion assumés par la caisse, voici le taux d'intérêt, calculé par l'actuaire, crédité aux cotisations volontaires depuis le début du Régime. Ainsi, 100 \$ investis lors du démarrage du régime en 2008 vaudraient aujourd'hui 183,62 \$.

Tableau 7 — Taux d'intérêt crédité sur les cotisations volontaires

Année	Taux d'intérêt
2008 *	5,59 %
2009	17,76 %
2010	6,38 %
2011	-3,82 %
2012	3,41 %
2013	10,81 %
2014	7,70 %
2015	1,88 %
2016	7,21 %
2017	7,08 %

* La période visée est du 1^{er} octobre au 31 décembre 2008.





Les rencontres du comité de retraite et du comité exécutif

LES 6 RENCONTRES DU COMITÉ DE RETRAITE EN 2017

27 janvier, 14 mars, 16 mai, 13 juin, 28-29 septembre, 21-22 novembre

LES PRÉSENCES

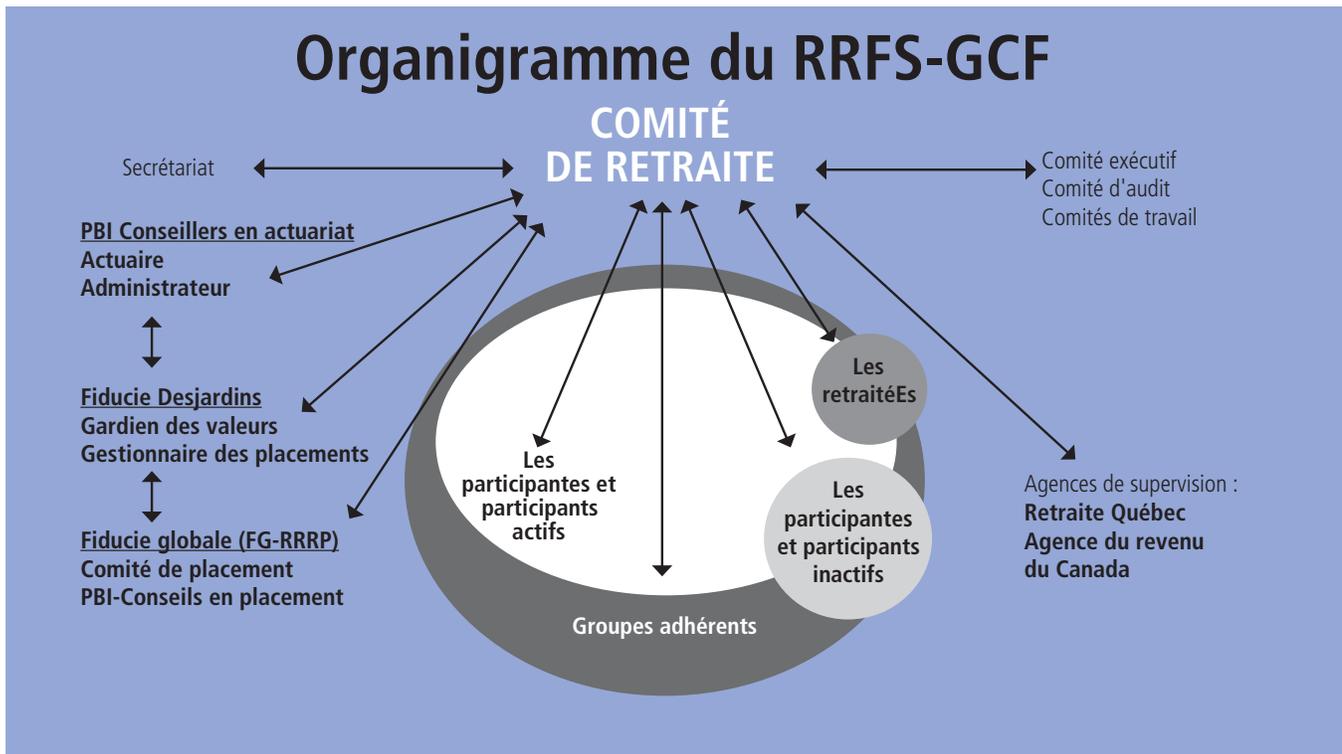
Régis Audet.....	6 sur 6	Michel Lizée	5 sur 6
Céline Béland	5,5 sur 6	Steve Marcoux	6 sur 6
Denise Côté	5 sur 6	Pierre Riley.....	6 sur 6
Lise Gervais	6 sur 6	Nathalie Roberge	5 sur 6
Moustapha Gueye.....	1 sur 1 (début mandat en octobre 2017)	François Vermette	2 sur 5 (fin mandat en octobre 2017)
Charles Guindon	2,5 sur 6	Maureen Watt	5,5 sur 6
Bouchra Klaoua	1 sur 5 (fin mandat octobre 2017)		
Nathalie Lachance	3,5 sur 6		

LES 6 RENCONTRES DU COMITÉ EXÉCUTIF EN 2017

13 février, 9 mai, 5 juin, 10 août, 11 septembre et 8 novembre

LES PRÉSENCES

Lise Gervais.....	5 sur 6	Pierre Riley	6 sur 6
Charles Guindon	4 sur 6	Nathalie Roberge	6 sur 6
Michel Lizée.....	4 sur 6		



Les membres du comité de retraite

Membres représentant les personnes actives (5 + 1 sans droit de vote)

1. Charles GuindonGroupe de ressources techniques Bâtir son quartier (Montréal)
2. Nathalie LachanceCarrefour Jeunesse Emploi Thérèse-de-Blainville (Ste-Thérèse)
3. Pierre Riley.....Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles (Montréal)
4. Nathalie RobergeCentre d'action bénévole de Granby
5. Maureen Watt.....Centre justice et foi (Montréal)
6. Moustapha Gueye (sdv).....Chantier de l'économie sociale (Montréal)



Membres représentant les personnes inactives (1 + 1 sans droit de vote)

1. Régis AudetCentre d'action bénévole de Saint-Alphonse Nouvelle (Maria)
2. Nathalie Babin (sdv).....Centr'elles, Comité d'actions des femmes d'Avignon (Saint-Omer)



Membres représentant les groupes (4)

1. Céline Béland.....Le Filon (Lévis)
2. Anabelle CaronCentre de santé des femmes de Montréal
3. Lise GervaisRelais-femmes (Montréal)
4. Steve MarcouxCentre de formation populaire (CFP) (Montréal)



Membre indépendant (1)

- Michel LizéeRetraité, Service aux collectivités, UQAM (Montréal)



Les formations tournent

Depuis sa création, le Régime s'est donné une mission d'éducation financière à la retraite. Nous avons élaboré quatre formations différentes :

- Présentation générale sur les revenus de retraite et le Régime;
- Préparation à la retraite;
- Formation administrative pour les employeurs, et;
- Formation auprès des personnes participantes.

Nous dessinons également des formations sur mesure pour répondre à des besoins précis.

En 2017 et 2018, grâce à une subvention obtenue par Relais-femmes de la part du Secrétariat à l'action communautaire et aux initiatives sociales, nous avons tenu une tournée de formation qui nous a menés de l'Abitibi aux Îles-de-la-Madeleine, de Sept-Îles à Gatineau. Nous avons intensifié nos efforts : en treize mois, nous avons rencontré plus de 1 152 personnes et groupes lors de la tenue de 149 formations.

Outre ces formations, par l'entremise de Michel Lizée, notre membre indépendant, qui prend la parole sur la place publique, le Régime est devenu un intervenant incontournable sur la retraite. Le mouvement communautaire peut se réjouir que l'outil qu'il a créé pour améliorer la situation financière de son personnel à la retraite ait un tel rayonnement.

Quelques villes où nous sommes allées :



Le profil des groupes adhérents, des participantEs et des retraitéEs

GROUPES ADHÉRENTS AU 31 DÉCEMBRE 2017

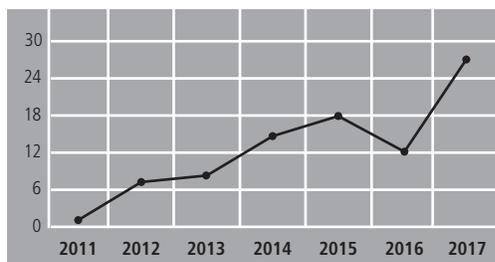
NOMBRE	629 (655 en juin 2018)
TAILLE.....	1 à 165 salarié-e-s Moyenne de salarié-e-s par groupe : 11
RÉGIONS	Les 17 régions administratives du Québec
SECTEURS.....	Plus de 20 secteurs : les groupe communautaires, les groupes de femmes, les entreprises d'économie sociale, les OBNL en culture et les fondations
TAUX MOYEN DE LA COTISATION PATRONALE	3,0 %

PARTICIPANT-E-S AU 31 DÉCEMBRE 2017

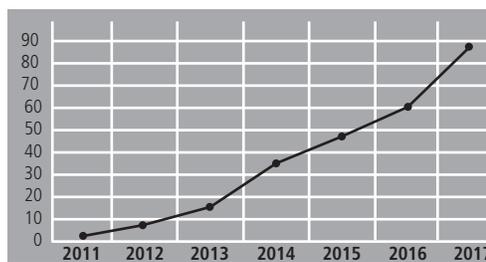
NOMBRE	6 286 (plus de 6 842 en juin 2018)
ÂGE MOYEN DES ACTIFS ET INACTIFS	43,3 ans
ÂGE MOYEN DES ACTIFS.....	43,9 ans
SEXE (participantEs actifs)	85 % femmes 15 % hommes
SALAIRE DE BASE MOYEN.....	36 400 \$
TAUX MOYEN DE LA COTISATION SALARIALE.....	2,3 %

RETRAITÉ-E-S* AU 31 DÉCEMBRE 2017

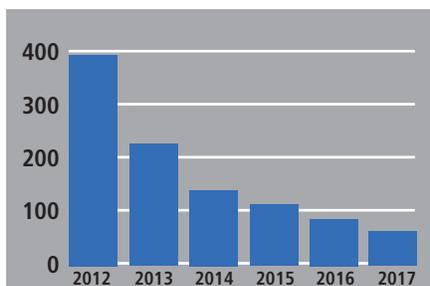
Nouvelles personnes retraitées par année



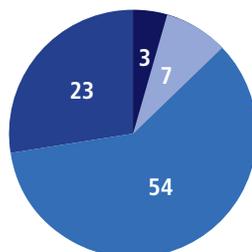
Nombre de personnes retraitées



Ratio du nombre de personne participante par personne retraitée



Ventilation des retraitéEs par groupe d'âge



■ 60 à 64 ans
■ 65 à 69 ans
■ 70 à 74 ans
■ >= 75 ans
Moyenne : 68,6 ans

TOTAL DES RETRAITÉ-E-S

87 (94 en juin 2018)

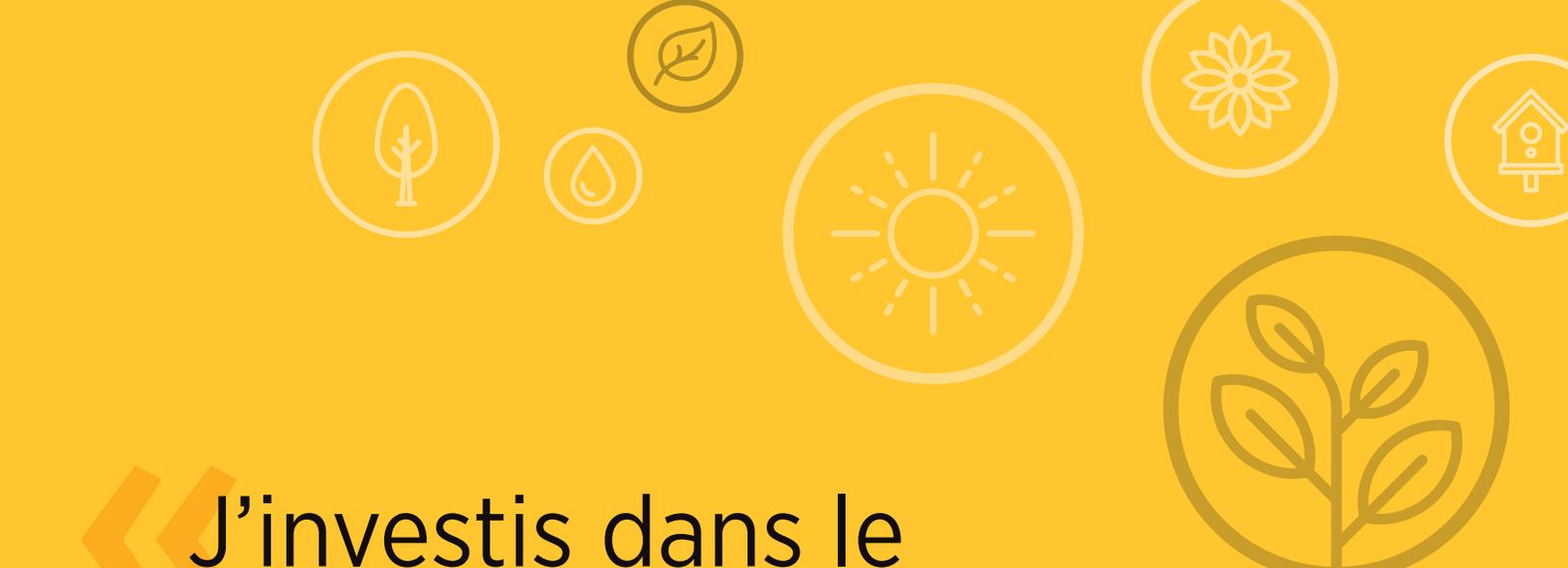
SEXE
72 femmes
15 hommes

ÂGE MOYEN DU DÉPART À LA RETRAITE 66,3 ans

RENTE ANNUELLE MOYENNE** 2 059 \$

* Le terme « retraitéEs » comprend également les bénéficiaires qui sont des conjointEs survivantEs.

** La rente annuelle moyenne est le produit de plusieurs facteurs où la jeunesse du Régime n'en est qu'un seul. Les autres touchent les adhésions tardives, le nombre d'années travaillées, le salaire, les taux de cotisation, les périodes inactives, etc.



J'investis dans le
REER sans pétrolière
de la Caisse
d'économie solidaire



Karel Mayrand, écologiste

Joignez le mouvement!

1 877 647-1527
caissesolidaire.coop

**CAISSE.
D'ÉCONOMIE.
SOLIDAIRE.**